



europa.ch



Edition spéciale

«challenge europe»

**La jeunesse suisse
relève le défi européen**

Actualité

**Oui au «Cassis de Dijon»
– non à l'unilatéralisme**
» page 3

Edition spéciale –
«challenge europe»

La Suisse à Bruxelles
» page 4

**La jeunesse suisse
et l'Europe**

Accord de libre échange
agricole indispensable
» page 4

L'*homo europaeus* existe-t-il?
» page 5

Le rôle de l'UE dans le monde
» page 5

Structure ou impact public
» page 6

L'Europe et les jeunes
» page 6

Une Europe sans frontières?
» page 7

Chère lectrice, cher lecteur,

Les médias n'ont cessé de relever la soi-disant désaffection de la jeunesse suisse pour la politique en général et pour l'Europe en particulier. Ce jugement en bloc et peu différencié est, évidemment, loin de correspondre à la réalité.

Le degré d'activité de la Yes (young european swiss), l'organisation de jeunesse du Nomes, contredit cette affirmation. Ces dernières années, l'effectif de ses membres et de ses groupes régionaux n'a cessé d'augmenter. La Yes complète et renforce l'action du Nomes.

Dans la palette de ses nombreuses activités, le projet «challenge europe» tient un rôle à part. Chaque édition de ce projet s'adresse à 30 jeunes. Pendant plusieurs mois, ils approfondissent leurs connaissances de l'UE et de la politique européenne suisse. Pour conclure leurs travaux, ils vont à Bruxelles, visitent les institutions communautaires et s'entretiennent avec des représentants de l'Union et de la Suisse.

Ce numéro d'*europa.ch* est essentiellement consacré à ce projet. En effet, la troisième édition de «challenge europe», l'automne dernier, a une nouvelle fois prouvé l'extraordinaire succès de la formule. En témoigne le nombre des inscrits qui n'ont finalement pas pu être retenus pour participer à l'aventure.



La plupart des textes de ce numéro ont été rédigés par les participant(e)s du projet, lors du voyage à Bruxelles. Leurs témoignages montrent clairement qu'il existe de nombreux jeunes motivés et politiquement intéressés à débattre avec enthousiasme des questions européennes. Les participant(e)s ont également produit six interventions parlementaires

qui ont été déposées lors de la session d'hiver.

Le projet «challenge europe» est un signe d'encouragement. Nombreux sont en effet les participant(e)s qui restent attachés à la Yes et continuent à s'engager pour la cause européenne, donnant ainsi une image bien plus différenciée de la jeunesse suisse que celle véhiculée par les médias. Parions du même coup que les citoyennes et citoyens de ce pays ne sont peut-être pas aussi farouchement opposés à l'adhésion à l'UE que nos adversaires veulent le faire croire.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Ronald Abegglen
Secrétaire général du Nomes

agenda

5 mai 2007 • Berne
**Assemblée générale
du Nouveau mouvement
européen Suisse**

Cours d'appui

Le conseiller fédéral Merz défend bec et ongles la souveraineté fiscale de la Suisse vis-à-vis des exigences de Bruxelles. «Il n'y a rien à négocier.» La Suisse ne fait pas partie du Marché unique, elle n'a donc pas à respecter les règles qui le régissent. Pourtant, au même moment, M. Merz exige que la Suisse ne soit pas concernée par la «règle des 24 h» qui prévaut dans les relations commerciales entre le Marché unique et des Etats tiers. Alors, dedans ou dehors? M. Merz prétend expliquer la Suisse à Bruxelles. Pourquoi pas. Mais peut-être aurait-il lui aussi besoin de quelques cours d'appui en matière de politique européenne. Sinon, il risque de négocier plus vite que sa pensée.

ch.spots

Swissair

Pour l'UDC, la politique gauchissante menée dans les années 90 est responsable du grounding de Swissair. Tous des incapables. Sauf elle. Les vraies raisons du désastre ont pourtant été révélées par les rares accusés ayant daigné s'exprimer lors du procès Swissair: le non à l'EEE de 1992. L'UDC lave toujours plus blanc, surtout quand il s'agit de se laver de ses responsabilités.



OUI AU «CASSIS DE DIJON» – NON À L'UNILATÉRALISME

Par Ronald Abegglen, secrétaire général

Le délai pour la consultation sur la révision de la Loi fédérale sur les entraves techniques au commerce (LETC) expirera à la mi-mars. Cette révision prévoit l'introduction unilatérale du «principe du Cassis de Dijon». Le projet ne peut toutefois pas tenir toutes ses promesses.

Ces derniers temps, la «vie chère» a fait couler beaucoup d'encre. La ministre de l'économie, la conseillère fédérale Doris Leuthard, entend lutter contre ce phénomène par l'introduction du principe dit du Cassis de Dijon. A cette fin, elle préconise la révision de la Loi fédérale sur les entraves techniques au commerce (LETC).

Le principe du Cassis de Dijon est un élément fondamental du marché commun européen. Il est basé sur un arrêt de la Cour européenne de justice de 1979. Il édicte que chaque Etat membre de l'UE est obligé d'admettre sur son territoire tout produit ayant été également mis en circulation dans un autre Etat membre. Cette règle vaut pour les domaines dans lesquels aucune harmonisation légale n'a eu lieu.

Acte de jurisprudence majeur

La Cour européenne de justice a permis de créer un instrument efficace et non bureaucratique pour améliorer le fonctionnement du Marché unique. Les Etats membres sont parfois autorisés à s'écarter du principe pour des raisons de santé publique ou de protection des consommateurs. Les critères sont toutefois très sévères et leur validité est examinée en dernière instance par la Cour européenne de justice.

Et cela fonctionne. Grâce à la reconnaissance réciproque, on peut renoncer à des procédures d'homologation coûteuses dans chacun des pays de l'UE. Cela réduit les coûts et fait baisser les prix. On comprend donc l'attrait que représente pour la Suisse une introduction du Cassis de Dijon appliqué aux produits importés de l'Union.

Toutefois, la mise en œuvre de ce principe, telle que présentée dans la LETC, ne convainc pas. On peut certes s'attendre à des baisses de prix, étant donné qu'il serait désormais possible d'importer des biens produits selon des standards UE sans formalités supplémentaires. Ces économies profiteraient aux consommateurs suisses ainsi qu'aux producteurs suisses qui achètent des biens de production sur le marché intérieur européen.

Beaucoup trop d'exceptions

Il serait toutefois illusoire de croire que les prix baisseraient de façon générale. Le projet prévoit en effet d'importantes exceptions. A cela s'ajoute que seule une petite partie des marchandises importées de l'UE pourraient bénéficier du Cassis de Dijon.

Mais le problème le plus grave, c'est que ledit principe serait introduit de façon unilatérale. Cela désavantagerait des producteurs suisses. Ils auraient certes le droit de produire selon des standards UE, mais uniquement s'ils exportent leurs marchandises vers les pays en question. Les entreprises produisant exclusivement pour le marché intérieur seraient ainsi discriminées. La Suisse n'étant pas membre de l'UE, les producteurs suisses ne pourraient en outre pas faire valoir leur droit à écouler leurs produits sur le marché intérieur de l'UE.

De plus, la révision de la Loi sur les entraves techniques au commerce créerait un flou juridique. En effet, le Conseil fédéral se réserve le droit de suspendre le principe du Cassis de Dijon en cas de besoin. Cette insécurité juridique n'amènerait donc pas les producteurs suisses à s'aventurer dans l'adaptation de leur production aux standards UE.

Se priver d'un atout?

Au final, en introduisant le Cassis de Dijon de façon unilatérale, la Suisse se prive d'un atout qui pourrait lui être utile dans une négociation avec l'UE. On peut en effet se demander quel serait l'intérêt de l'Union de négocier avec la Suisse un accord de libre échange agricole ou une reconnaissance réciproque du Cassis de Dijon si ses producteurs ont déjà un accès illimité au marché suisse.

Le projet de révision de la LETC n'est pas suffisamment réfléchi. Il nous apporterait certes quelques avantages, mais les inconvénients prédominent. Ce n'est qu'en cas d'adhésion de la Suisse à l'UE que le principe du Cassis de Dijon pourrait pleinement déployer ses effets. Le moins qu'on puisse exiger, c'est que l'introduction ne se fasse pas de manière autonome. Le Nomes propose que la thématique figure sur la liste des négociations futures entre la Suisse et l'UE. Sur la base de ses conclusions, le Nomes fera connaître sa position dans le cadre de la procédure de consultation sur la loi en révision. ■

Davantage d'informations sur Internet

- ▶▶ www.europa.ch ▶ Positions
- ▶ Cassis de Dijon
- ▶▶ www.euro-markt.ch



LA SUISSE À BRUXELLES

Par Charlotte Sieber, présidente de la Yes

Le premier «challenge europe», en 2002, est à l'origine du renouveau de la Yes – l'organisation des jeunes du Nomes. Depuis, il fait partie de ses projets les plus en vue. A sa troisième édition, en 2006, suivra la quatrième, cet automne déjà.

En 2002, au sortir de l'initiative «Oui à l'Europe!», un groupe de jeunes pro-européens décidait de lancer un projet innovant et attrayant destiné à la jeunesse suisse. Il s'agissait de créer une plate-forme interactive au sein de laquelle les jeunes Suisses auraient l'occasion de découvrir les institutions européennes de manière directe, sur place, au cœur de la capitale européenne. Le succès fut si grand que les participants du premier «challenge europe» décidèrent, de retour au pays, de s'associer aux organisateurs pour donner un nouvel élan à la yes, la young european swiss.

Le projet «challenge europe», reconduit deux fois depuis, est composé de plusieurs étapes. La yes sélectionne une

trentaine de jeunes participants ayant entre 18 et 24 ans en provenance de toutes les régions de Suisse. Ceux-ci participent à trois séminaires régionaux de préparation. Ils y ont la possibilité de rencontrer des politiciens et des experts de la politique européenne. Lors d'un séminaire national, ils apprennent à mieux connaître le système politique suisse afin de pouvoir le comparer avec les structures de l'UE une fois à Bruxelles.

La partie européenne du projet se déroule à Bruxelles. Un programme de cinq jours aussi intense que varié y attend les participants. Dans leur pied-à-terre bruxellois, gracieusement mis à disposition par la Mission suisse auprès de l'UE, les jeunes reçoivent la visite de journalistes, de lobbyistes, d'eurodéputés et de fonctionnaires. Ils ont également la possibilité de visiter le siège de l'AELE, le bureau des Jeunes fédéralistes européens ou les locaux des diplo-

mates finlandais, où ils peuvent se faire une idée de l'influence d'un petit Etat au sein de l'UE.

Lors de la cuvée 2006, les participants ont en outre eu la possibilité de formuler six revendications concrètes à l'intention des autorités fédérales, avec l'appui de la présidente du Nomes, Christa Markwalder, qui était également du voyage. Ces revendications ont été déposées au Parlement sous la forme d'interventions parlementaires patronnées par des politiciens pro-européens. Les jeunes ont par ailleurs rassemblé leurs expériences dans six petits textes que vous pourrez découvrir ci-dessous.

Encouragée par les nombreuses discussions intéressantes, les interventions parlementaires originales et l'enthousiasme des participants, la yes reconduira le projet «challenge europe» pour la quatrième fois de son histoire, cet automne déjà! ■

Davantage d'informations sur Internet

►► www.y-e-s.ch

►► www.challenge-europe.ch



4

LA JEUNESSE SUISSE ET L'EUROPE

Les textes suivants ont été rédigés par les participants du projet «challenge europe 2006». Ils ont travaillé dans six ateliers en planchant sur un aspect partiel de la thématique européenne. Les textes résument leurs impressions au terme du voyage à Bruxelles.

ACCORD DE LIBRE ÉCHANGE AGRICOLE INDISPENSABLE

Il existe déjà certains accords de libre échange dans le domaine agricole entre la Suisse et l'UE. Par exemple, la crème et le yaourt sont déjà exemptés de tout droit de douane. Dès 2007, le marché du fromage sera totalement libéralisé. Toutefois, cette méthode sectorielle est insuffisante, comme le sont d'ailleurs des libéralisations partielles à l'intérieur d'un secteur particulier. A

l'inverse, une libéralisation globale permettrait aux produits agricoles suisses de conquérir de nouveaux marchés. Aujourd'hui, la volonté interne existe de réformer les structures agricoles afin que l'agriculture suisse puisse rester compétitive.

D'autre part, il est crucial que les secteurs situés en amont et en aval de l'agriculture soient également inclus dans

ce processus de libéralisation. Dans ce cas seulement, les paysans pourront compenser les diminutions des prix de ventes par des augmentations de productivité et une optimisation de leurs coûts. Le libre échange ne pourra déployer tous ses effets qu'à condition que toutes les entraves non tarifaires au commerce soient éliminées. Cela concerne également les importations paral-

lèles ou l'adoption du principe du Casis de Dijon. Des analyses de l'Office fédéral de l'agriculture chiffrent à 2 milliards de francs (+0,5%) l'augmentation durable du produit intérieur brut. Ce processus de transformation doit être accompagné de mesures étatiques.

Dans la perspective de l'adhésion à l'UE, le libre échange agricole est inélectable. Ce processus d'adaptation devrait se dérouler de manière active et progressive afin que l'agriculture ne soit pas exposée au changement trop brutalement. Il nous appartient d'entamer

des négociations au lieu de nous plaindre de nos difficultés.

Auteurs: Lukas Küttel, Laura Crespo, Samuel Thoma, Franca von Scarpetti

L'HOMO EUROPAEUS EXISTE-T-IL?

Oui, et l'*homo europaeus helveticus* en est une sous-espèce. L'UE est le forum au sein duquel les membres de la famille *europaeus* peuvent débattre ensemble des solutions à apporter à leurs défis communs.

Les Européens possèdent un héritage, une identité et des valeurs communes. Cet héritage est lié aux grandes évolutions de l'histoire du continent, et notamment à l'expérience des deux guerres mondiales. Les valeurs fondamentales des Européens sont celles du respect des droits de l'homme: démocratie, liberté, solidarité, ouverture au monde, tolérance, liberté économique et responsabilité sociale.

La Suisse n'est pas seulement géographiquement au centre de l'Europe, elle est aussi héritière de ses valeurs. Son multiculturalisme, ses structures fédérales et son système démocratique en font un «modèle réduit» d'une UE unifiée. L'identité européenne de la Suisse s'ajoute aux identités cantonale et nationale. Tous les Européens possèdent chacun une multitude d'identités qui s'associent et se complètent les unes et les autres.

L'UE incarne l'unification de la famille européenne. Les Européens peinent pourtant à s'identifier à l'UE car ils la considèrent plus souvent comme la cause de leurs problèmes que comme l'instrument pour les résoudre.

La promotion du sentiment d'appartenance à l'UE passe par une meilleure connaissance mutuelle des différents membres de la famille *europaeus* dans toutes leurs différences, par exemple par le biais d'échanges de jeunes. Une meilleure connaissance de tous les instruments démocratiques que l'UE met à la disposition de ses citoyens est également essentielle pour qu'ils puissent participer à la formation de cette Europe et débattre ensemble des solutions à apporter aux problèmes qu'ils partagent et ne peuvent pas résoudre seuls.

Auteurs: Serge Maillard, Claudia Miserez, David Schönholzer, Mirjam Trottmann, Rolf Simon Zaugg

LE RÔLE DE L'UE DANS LE MONDE

Des images d'immigrés cherchant refuge en Europe sont régulièrement publiées dans les médias. La problématique est aiguë, mais elle ne date pas d'hier. Les accords de Lomé conclus en 1975 montrent comment les problèmes de la migration économique et politique peuvent être résolus à travers l'aide au développement et la promotion de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits humains.

En revanche, l'UE est actuellement incapable de gérer les situations de crise provoquées par des flux massifs de réfugiés. Avec la Politique extérieure et de sécurité commune (PESC) et les Battle groups, elle dispose pourtant d'instruments efficaces. Le problème se situe davantage au niveau politique, comme on a pu le constater récemment à propos du conflit au Liban. Très souvent,

les Etats membres défendent leurs propres intérêts, laissant une image diffuse et peu convaincante des institutions européennes au sein de l'opinion mondiale. La «Haute troïka», organe de représen-



tation tripartite en matière de politique extérieure, ne parvient pas vraiment à apporter davantage de transparence.

Le projet de Constitution prévoyait la création d'un poste de ministre des affaires extérieures. Cela allait dans la bonne direction. Si les Etats membres parvenaient à instaurer un certain automatisme en matière de politique extérieure, garantissant ainsi des réactions rapides dans des situations de crise, les Kissinger du futur n'auraient plus aucune hésitation avant de composer le numéro de téléphone de l'UE. Cela permettrait à l'UE de se profiler comme un acteur solide et crédible pour la paix dans le monde.

Auteurs: Sybille Blust, Flavia Fossati, Charles Grandjean, Mélanie Haab, Catherine Zemp



STRUCTURE OU IMPACT PUBLIC

Le Conseil des ministres possède de vastes compétences législatives alors que le Parlement, élu directement par les peuples, dispose tout au plus du droit de codécision. Celle qui s'appelle Commission est en réalité une sorte de gouvernement. Pourquoi les structures de l'UE sont-elles si compliquées?

Le concept de séparation des pouvoirs, tel que nous l'entendons en Suisse, ne peut pas être appliqué à l'UE, car conformément à son évolution historique, elle se base sur l'intégration des différents gouvernements et États membres.

Une réforme paraît donc indispensable. Car l'UE a besoin de l'impact public au sens d'une identité européenne et d'une citoyenneté participative, afin que l'Union puisse répondre aux attentes des populations et relever les défis importants de notre époque. Comment l'objectif visé peut-il être réalisé?

A notre avis, deux solutions peuvent être envisagées. D'une part, en renforçant les structures de l'UE dans la direction esquissée par le projet de Constitution. Cela devrait contribuer à créer une conscience européenne. D'autre part, l'impact public de l'Union peut être renforcé par la proximité du citoyen et par le biais de l'éducation et de la formation. Reste à voir laquelle des deux démarches a plus de chances de réussir ou si ce n'est pas plutôt la combinaison des deux options qui promet d'apporter les meilleurs résultats. L'avenir nous le dira.

Auteurs: Noémie Frischknecht, Fabian Grass, Timo Knöpfli, Rahel Preisig, Daniel Stadelmann



L'EUROPE ET LES JEUNES

L'Union européenne se préoccupe de plus en plus de la participation des jeunes à la vie publique. Suite à la parution du *Livre blanc* en 2001, un cadre de coopération européenne a été adopté. Celui-ci a pour buts d'inclure les jeunes socialement, de les intégrer professionnellement et de développer leur sens de citoyenneté active et responsable. En ce qui concerne la promotion de cette citoyenneté, les moyens mis en œuvre consistent principalement à coordonner les efforts des États membres au niveau de la diffusion d'informations destinées aux jeunes et de l'élaboration de mesures visant à encourager leur participation politique. Jusqu'à présent, les priorités ont porté sur un meilleur accès à l'information, notamment grâce à la création de sites Internet, dont le plus important et le plus complet est certainement le portail européen de la jeunesse, ouvert en 2004.

Pourtant, au regard des objectifs fixés, les bilans établis par la Commission européenne révèlent que l'impact de ces mesures n'est pas pleinement sa-

tisfaisant. L'accès à l'information ne semble pas garanti et l'intérêt des jeunes face à la politique insuffisamment encouragé. Dès lors, il est important que l'Union européenne poursuive ses efforts dans ce sens. L'information destinée aux jeunes devrait être encore plus accessible et diffusée à grande échelle non seulement sur Internet, mais également davantage au sein des écoles. En Suisse aussi, il serait fondamental que le programme scolaire aborde le processus d'intégration européenne en privilégiant l'information objective et l'échange d'opinions. De plus, multiplier les possibilités de rencontres avec des parlementaires ou fonctionnaires nationaux et européens permettrait de rendre la politique plus vivante, plus proche et donc plus passionnante aux yeux des jeunes. Enfin, l'intérêt pour la construction européenne doit certainement continuer à être suscité par le biais de voyages et d'échanges interculturels subventionnés.

Auteurs: Christielle Boillat, Bastien Brodard, Eugénie Bron, Daniel Hürlimann, Vivien Jobé



UNE EUROPE SANS FRONTIÈRES?

L'Europe n'a pas encore trouvé ses frontières géographiques qu'elle se heurte déjà à ses propres frontières intérieures. Afin de pouvoir procéder à de nouveaux élargissements, l'UE doit (re)gagner la confiance et le soutien des citoyennes et citoyens. Il ne s'agit pas d'opposer les élargissements à l'approfondissement, mais plutôt de rendre possible l'élargissements grâce à l'approfondissement.

Approfondissement est un mot creux. Ce que nous entendons par là, après avoir passé une semaine à Bruxelles à prendre le pouls de l'UE, ce sont des institutions fonctionnelles et démocratiques, la proximité des citoyens, ainsi qu'une information et une communication interactives.

La Croatie, la Turquie, la Macédoine – la liste des candidats à l'adhésion est longue et variée. La question des frontières est récurrente, et elle concerne également la Suisse. Avec l'adhésion de

la Bulgarie et la Roumanie, en 2007, l'Union côtoie la mer Noire. L'admission de nouveaux membres est une avancée de la démocratie, des droits de l'homme. Elle garantit une stabilité régionale accrue et crée de nouveaux marchés – ce qui profite également à la Suisse.

L'adhésion de la Turquie signifie l'intégration d'un pays qui est plus gros que l'Allemagne: 77,7 millions de nouveaux citoyens rejoindraient l'UE. Dans les Balkans, l'UE ferait face à ses responsabilités envers des Etats plus faibles où la guerre dominait il y a encore quelques années.

Au-delà des élargissements, la mise en place d'institutions démocratiques demande elle aussi beaucoup d'efforts. L'UE est encore jeune, ses institutions discutables. Lors d'un discours prononcé dans le cadre de «challenge europe» à Bruxelles, l'eurodéputé danois Jens-Peter Bonde affirmait ainsi que la Com-

mission est un gouvernement, le Conseil un parlement et le Parlement un Conseil. Le Parlement n'est pour l'heure pas du tout ce qu'il devrait être, il ne possède que de faibles compétences et a un besoin urgent de réforme. Le déficit démocratique provoqué est de plus en plus sujet à critiques.

Sur la question des frontières de l'Europe, aucune réponse univoque n'a été obtenue.

Nous avons réalisé que l'UE se heurte à ses frontières dans plusieurs domaines. Pour les dépasser et pour être à l'avenir plus fonctionnelle, l'UE a besoin de la responsabilité européenne des Etats membres et d'une conscience européenne plus aiguisée de ses citoyennes et citoyens.

Auteurs: Shereen El-Agamy, Neal Gueissaz, Stephan Heule, Nina Hochstrasser, Muriel Werndli





La perfection. Même dans les détails.



Table: COOPER Banc: PERMESSO
Kurt Müller, Daniel Leist, Team Girsberger

www.girsberger.com

girsberger